

# Politique. Démographie scolaire dans le département

## L'association des maires de la Manche dans l'anticipation

Le congrès départemental des maires et présidents d'intercommunalités de la Manche aura lieu le vendredi 11 octobre, toute la journée, à l'Espace Louis-Costel de Saint-Sauveur-Villages. À cette occasion, l'association des maires relancera le sujet de la démographie scolaire dans la Manche avec la participation du directeur académique Stéphane Vautier et du préfet de la Manche Xavier Brunetière.

« Depuis 2 ans, le bloc élémentaire perd 500 à 600 élèves à chaque rentrée » constate Charly Varin, président de l'association des maires de la Manche. La table ronde, intitulée « anticiper pour ne pas subir », exposera la situation des écoles publiques maternelles et primaires du département, les évolutions attendues pour les prochaines années, et les adaptations du réseau possibles. « L'idée, c'est de donner un maximum d'informations aux élus pour qu'ils se saisissent du sujet. »

Ce débat sur l'avenir des écoles de la Manche n'a pas pour ambition de présenter une solution ou une recette à mettre en œuvre pour faire face aux fermetures de classe qui risquent de s'accroître. « Il faut que l'on invente un modèle qui nous est propre. » La démarche se veut constructive. Pour nourrir la réflexion, outre une carte montrant les secteurs menacés et ceux qui, à l'inverse, vont se maintenir ou prospérer, plusieurs exemples locaux seront présentés comme la démarche engagée par Coutances Mer et Bocage pour réformer son réseau scolaire ou encore le fonctionnement d'un Regroupement pédagogique intercommunal multisite. Il sera aussi question du réseau des collèges et même des lycées confrontés, par effet domino, aux évolutions démographiques. « On a des synergies à faire ensemble ». Cette table ronde, de 15h à 17h, sera l'un des temps forts du congrès.

### Cas d'école de Réville

Le matin, une table ronde sera consacrée au fonctionnement de la justice pénale et aux modalités de collaboration avec les élus, en présence des procureurs de la République de Cherbourg et de Coutances. Lors des échanges, l'association des maires exposera la situation de Réville où «

150 mobile homes, voire des chalets», sont implantés illégalement sur des terrains non constructibles en bord de mer, vendus, « quatre fois leur prix », comme des « terrains de loisir » alors que cette dénomination juridique n'existe pas. Il sera question de l'élaboration d'une charte pour mettre fin à cette situation. Réville est un exemple parmi d'autres localités du littoral où ce type de pratique existe.

Le programme comprend encore cinq ateliers à destination des maires et des adjoints, en particulier sur la gestion des cimetières et celle des déchets, des dépôts sauvages et de la collecte des biodéchets pour laquelle les collectivités sont tenues, par la loi, d'apporter une solution aux citoyens. Une conseillère technique de l'Association des maires de France animera trois ateliers sur ces sujets.

Le côté plus politique de la journée aura lieu à partir de 17h30 avec l'assemblée générale de l'association départementale. La question des dotations de l'État dans un contexte de réduction des dépenses alimentera certainement les échanges. Il sera sûrement question de l'amputation de 30% du fonds de péréquation de la Poste qui menace le réseau d'agences postales communales. « On nous met devant le fait accompli » proteste Henri Lemoigne, président de Côte Ouest Centre Manche. « Nous allons avoir de sérieuses difficultés pour maintenir ce réseau; on risque d'aller vers des fermetures. » Le fonds d'État participe à la rémunération des agents communaux qui assurent, en local, les missions de la Poste.

Gilles PATRY



La démographie scolaire sera au cœur des débats du congrès départemental de l'association des maires de la Manche. Archive - Jean-Paul BARBIER